

Maître d'ouvrage



**PROJET DE POSTE SOURCE A MACOURIA**  
**Dossier de demande d'autorisation environnementale**

Note complémentaire n°1  
au dossier déposé le 19/09/2019

Novembre 2019

# 1 OBJET DE LA NOTE

Cette note complémentaire au dossier d'autorisation environnementale du Poste source EDF à Macouria a pour objectif d'apporter des réponses aux observations de la DEAL recueillies par courriel en date du 31/10/2019.

## 2 RÉPONSES AUX OBSERVATIONS CONCERNANT LA REGULARITE DU DOSSIER

### 2.1 ÉLÉMENTS CONCERNANT LA GESTION DES MATIERES EN SUSPENSION

En phase travaux vous avez prévu de mettre en place des ouvrages de piégeage (page 47) mais pas en phase exploitation. Sachant que les eaux pluviales à l'exception des eaux de toiture doivent être traitées avant rejet dans le milieu récepteur, je vous invite à proposer un ouvrage de traitement des eaux pluviales permettant la rétention des MES en phase exploitation.

Une fois les travaux projetés terminés, (phase exploitation) l'émission de matières en suspension est jugée comme nulle/négligeable au droit du projet. En effet s'agissant d'un poste source, dont l'exploitation ne demande pas une présence constante sur le site, la voirie et les parkings seront très peu usités.

La fréquence d'accès au site sera tout au plus :

- D'un véhicule léger (voiture) une fois par semaine,
- D'un véhicule type lourd une fois par an.

La plateforme du poste et son accès seront par ailleurs revêtus en béton, limitant ainsi les envols de poussière.

L'impact sur la qualité de l'eau par les matières en suspension est estimé négligeable et temporaire. Aussi la mise en place d'un ouvrage spécifique de traitement des eaux pluviales ne nous paraît pas justifiée.

Les eaux pluviales seront collectées par des fossés enherbés qui permettront une filtration / décantation des matières en suspension avant rejet dans le milieu récepteur (zone basse marécageuse).

### 2.2 DIMENSIONS DES OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales est présenté dans le tableau 3 page 10 du dossier. Il est repris ci-dessous.

Afin d'assurer la transparence hydraulique du projet et la gestion des eaux pluviales, la mise en place de 5 fossés et 2 ouvrages hydrauliques (dalots) est préconisée. Ces ouvrages sont localisés sur le plan du réseau d'eaux pluviales page 11 du dossier.

Tableau 1 : Caractéristiques des ouvrages pluviaux préconisés

Ouvrage	pen­te mm/m ou ‰	Coeff Manning	type d'ouvrage	Largeur au miroir	Largeur en fond	Hauteur	débit capable m <sup>3</sup> /s à 90%	Bv amont	Débit à évacuer (m <sup>3</sup> /s)
OH2	3,0	70	Dalot Béton	2,5	/	1	6,22	A+B+ C+D	6,09
OH3	3,0	70	Dalot Béton	3	/	1	7,84	A+B+ C+D+E+F	6,87
F8	5,6	45	Fossé en terre	2	0,5	0,75	1,27	E	0,96
F9	1,3	45	Fossé en terre	2,5	1	0,75	0,96	E	0,96
F10	8,6	45	Fossé en terre	1,5	0,5	0,5	0,69	talus remblai	-
F11	3,0	45	Fossé en terre	2	1	0,5	0,70	talus remblai	-
F12	3,0	45	Fossé en terre	2	1	0,5	0,70	talus remblai	-

## **2.3 COORDONNÉES DES EXUTOIRES DES EAUX PLUVIALES**

Les coordonnées (RGFG 95 / UTM N22) des exutoires du projet dans la zone basse au droit de la parcelle AM 558 sont les suivants :

- Exutoire 1 – fossé F10 : X : 342 507 Y : 548 415
- Exutoire 2 – OH2 : X : 342 486 Y : 548 323

L'ouvrage OH3 à créer sous la piste longeant la ligne haute tension avec exutoire dans la parcelle AM 323 qui fera transiter l'ensemble des eaux du projet présente les coordonnées suivantes : X : 342 581 Y : 548 391